

Questions orales

LA RÉUNION DE L'OCDE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Dans deux jours, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures doit rencontrer les représentants de 24 autres pays à Paris, à la réunion de l'OCDE. Le gouvernement va-t-il profiter de cette occasion exceptionnelle pour faire des propositions concrètes d'action concertée contre le terrorisme international? Va-t-il donner l'exemple de cette façon pour prévenir une nouvelle escalade de la crise actuelle?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Oui, monsieur le Président. Le très éminent secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui vient de terminer avec succès une visite officielle dans tout le Moyen-Orient, va soumettre ses propositions et user de son influence en vue de résoudre ce problème lors des réunions qui doivent avoir lieu en fin de journée et demain.

LE SOMMET DE TOKYO

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, le premier ministre veut-il nous éclairer sur la nature de ces propositions? Va-t-il s'engager également à profiter de l'occasion du sommet de Tokyo, prévu dans à peu près trois semaines, pour donner l'exemple et proposer des mesures concertées pour lutter contre la poussée du terrorisme et le risque d'escalade de la violence dans le monde?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, conformément à notre déclaration du 10 janvier dernier, j'ai entamé une série d'entretiens—je crois que c'était le 12 janvier environ—avec le premier ministre Nakasone, en vue de mettre au point des principes et un programme canadiens qui seront sans doute examinés par le sommet de Tokyo la première semaine de mai, au cas où ce groupe soit saisi d'un programme que les Alliés pourront mettre en rigueur, ou qu'il désire en examiner un. J'ai eu l'occasion d'en discuter avec le premier ministre Nakasone, le président Mitterrand et le président Reagan.

● (1420)

Nous proposerons nos idées et celles de nos collègues, amis et députés de la Chambre. Il s'agit d'une question d'actualité et d'importance vitale qu'il faut résoudre en prenant des mesures sensées et civilisées.

[Français]

ON DEMANDE SI LE PREMIER MINISTRE PARTICIPERA AU DÉBAT AYANT TRAIT À LA SÉCURITÉ DES 1300 CANADIENS TRAVAILLANT EN LIBYE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je désire poser ma question au premier ministre.

A-t-il l'intention de participer directement lui-même à la discussion au sujet de la situation en Libye, spécialement concernant la sécurité de 1300 Canadiens dans le pays, par exemple, ici à la Chambre, au cours du débat d'urgence ce soir?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je participe à toutes les décisions gouvernementales ayant trait à ce sujet. J'ai rencontré hier soir le vice-premier ministre. J'ai rencontré le Conseil des ministres ce matin.

J'ai rencontré la Tribune parlementaire vers 11 heures ce matin. Je suis à la Chambre aujourd'hui pour répondre aux questions. Si possible, j'aurai l'occasion de participer à d'autres débats, mais j'ignore si je serai ici ce soir.

[Traduction]

M. Broadbent: Monsieur le Président, vu la gravité de la situation, je trouve cette réponse plutôt décevante. Margaret Thatcher, le premier ministre de Grande-Bretagne, a non seulement répondu à des questions au cours de la période des questions, aujourd'hui, mais elle participera à un débat approfondi à la Chambre des communes de Grande-Bretagne.

LA COMMUNICATION AVEC LES AUTORITÉS LIBYENNES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada a-t-il communiqué avec les autorités libyennes au cours des 12 à 15 dernières heures pour discuter directement avec elles de la sécurité de nos ressortissants et pour veiller à ce que les Canadiens qui souhaitent quitter la Libye puissent le faire sans difficulté?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous avons communiqué avec elles dans la mesure où il y a eu probablement des échanges entre nos envoyés et les représentants du gouvernement libyen. Depuis le début, nous nous sommes surtout souciés du sort des Canadiens qui se trouvent en Libye. Notre gouvernement a pris, par la voie diplomatique et autrement, toutes les mesures possibles pour jouer un rôle utile en ce sens. Nous avons reçu des rapports favorables de nos représentants sur place et la situation dans laquelle les Canadiens se trouvent actuellement demeure encourageante.

LA POSSIBILITÉ POUR LES CANADIENS DE QUITTER LA LIBYE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le premier ministre n'a peut-être pas participé directement aux pourparlers avec les autorités libyennes. Je peux le comprendre. Comme il n'a pas répondu directement à ma question, peut-être que lui-même ou le vice-premier ministre, vu que la question est de son ressort, pourrait nous dire de façon très précise si le gouvernement a discuté avec le gouvernement libyen de la possibilité de laisser sortir les Canadiens qui le désirent. A-t-on soulevé la question avec les Libyens? Avons-nous obtenu la garantie que tout Canadien qui désire quitter le pays pourra le faire? D'autre part, le gouvernement canadien a-t-il prévu des moyens de transport pour assurer l'évacuation des Canadiens qui désirent quitter le pays?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, nous n'avons aucune raison de croire que les Canadiens qui se trouvent en Libye sont en danger. Ils ne sont pas menacés et je puis seulement répéter ce que le premier ministre a déclaré vendredi dernier à la Chambre et dans sa conférence de presse. En ce qui concerne les plans d'urgence qui ont été prévus, le député conviendra, j'en suis sûr, que, pour des raisons de sécurité il ne serait pas souhaitable d'en parler en détail car cela risquerait de les compromettre.